

**SOMMAIRE**

**DOSSIER SPECIAL**  
**Prepcom 2008.....2-3**

**PAYS.....4**

**Biologique.....4**

**Chimique.....4**

**Missiles.....4**

**CRISES.....5**

**MISCELLANEE.....6**

**RECHERCHE.....7**

**DOSSIER SPECIAL**  
**Prepcom 2008 : les**  
**« side events ».....8**

**Agenda.....8**

**CHRONIQUE**

## Le dialogue nucléaire stratégique américano-russe est-il toujours opérant ?

*Par Bernard SITT, directeur du CESIM*

Entré en vigueur en décembre 1994, le Traité START de réduction des armements nucléaires stratégiques (qui assigne des plafonds respectivement de 1600 vecteurs et 6000 têtes, atteints en décembre 2001) arrivera à échéance le 5 décembre 2009, et la question de sa prolongation ou de son remplacement par un autre instrument reste posée.

Après une année de dialogue, aucune solution ne semble en vue. La Russie n'a pas caché sa préférence pour un accord juridiquement contraignant, à l'instar de START et de son défunt successeur START 2, qui fixerait de nouvelles limitations au dessous d'un plafond global de 1500 têtes, assorties d'un régime de vérification. Les États-Unis, pour leur part, continuent de s'inscrire dans la logique du Traité SORT de mai 2002, qui se contente d'afficher l'objectif de 1700 à 2200 têtes « opérationnellement déployées » au 31 décembre 2012, sans aucun régime de vérification autre que celui que permettent d'assurer les seuls moyens techniques nationaux.

Au demeurant, SORT n'avait pas été conçu pour succéder à START, mais pour emporter un agrément sur une dynamique de réduction unilatérale informelle, juridiquement libre et réversible, promue par l'administration Bush. Il n'y aurait en tous cas au stade présent, hormis ce jalon, rien entre 2009 et 2012, et rien après 2012. Il est peu probable qu'une telle situation puisse contribuer à apaiser la Russie, à promouvoir la stabilité nucléaire globale et à réduire les pulsions proliférantes qui agitent le Moyen-Orient et l'Asie en particulier.

Pourtant, comme l'ont avancé divers experts, des alternatives à l'invention très improbable d'un nouveau Traité START peuvent être trouvées. Le présent traité pourrait, à titre intérimaire, être prolongé pour une durée déterminée dans l'attente d'un aboutissement des négociations en cours. Il pourrait être remplacé par un traité au régime de vérification allégé (réduction du nombre de sites de déploiement et du nombre d'inspections, etc.). Et celui-ci pourrait d'ailleurs, retenant le concept de têtes opérationnellement déployées, adopter un plafond global qui soit celui de SORT, voire au-dessous, sans aucunement oblitérer les capacités dissuasives de chacun des protagonistes.

En tous cas, il y a fort à parier que l'absence de progrès en matière de réductions nucléaires stratégiques viendrait compliquer encore un peu plus la problématique du « linkage » maintenu par la Russie entre l'avenir de l'élargissement de l'OTAN à l'est, le développement de la défense antimissile américaine en Europe, les menaces pesant sur le Traité FNI et la suspension de l'application du Traité FCE. A l'inverse, la conclusion d'un traité inaugurant de nouvelles réductions stratégiques (et préstratégiques) ne pourrait qu'aller dans le sens du renouveau d'un dialogue très crispé, voire déstabilisant.

Gageons que le futur président américain ne voudra pas rester passif sur ce chapitre délicat, et que le nouveau président russe sera pleinement disponible. Il est patent que la poursuite du dialogue russo-américain, même si elle ne semble pas aujourd'hui passionner les commentateurs, ne peut que favoriser l'instauration d'une nouvelle détente est-ouest, dont l'Europe sera le premier bénéficiaire.

**« Il est patent que la poursuite du dialogue russo-américain, même si elle ne semble pas aujourd'hui passionner les commentateurs, ne peut que favoriser l'instauration d'une nouvelle détente est-ouest, dont l'Europe sera le premier bénéficiaire. »**

## DOSSIER SPECIAL : PREPCOM 2008

Le processus d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) repose sur l'organisation de conférences quinquennales. Entre deux conférences, se retrouve chaque année (à l'exception de la première année suivant une conférence d'examen) un Comité préparatoire (Prepcom). La deuxième session du Comité préparatoire de la conférence d'examen de 2010 du TNP s'est ainsi tenue au Palais des Nations, à Genève, du 28 avril au 9 mai 2008. Elle était présidée par l'ambassadeur ukrainien Volodymyr Yelchenko.

### **Prepcom 2007 : un rappel**

On se souvient que la première session (printemps 2007, Vienne) avait été ternie par six jours de blocage des débats de fond, l'Iran ayant au dernier moment refusé d'adopter l'ordre du jour proposé par le président du Prepcom, l'ambassadeur Amano (Japon) (Voir « TNP: seulement trois jours de débats sur les questions de fond », *Note d'actualité* du CESIM, 14 mai 2007).

Le contexte de cette deuxième session était marqué par le manque de progrès réels du règlement de la crise nucléaire iranienne depuis le printemps 2007, ainsi que par les inquiétudes récentes soulevées par le comportement de la Syrie. Il l'était aussi par une revitalisation des débats au sein du régime global de non-prolifération : conférence d'Oslo sur un monde exempt d'armes nucléaires en février 2008, initiatives françaises pour le désarmement de mars 2008 (voir encadré ci-contre), notamment.

### **Les points saillants**

Les 106 États présents au Prepcom de 2008 ont pu aborder l'ensemble des aspects du TNP et les débats de fond se sont achevés deux jours avant la clôture, mercredi 7 mai en fin de matinée.

Il n'y avait pas lieu de s'attendre à ce que les lignes de fracture entre États aient sensiblement évolué depuis un an (désarmement, rôle des doctrines nucléaires, enjeux du Moyen-Orient en particulier). Sur cette toile de fond, il est en revanche notable que la forte implication des délégations présentes (documents de travail, rapports, déclarations, etc.) a une nouvelle fois montré l'attachement de la très grande majorité des États aux trois piliers du TNP : non-prolifération, désarmement, droit aux usages pacifiques de l'énergie nucléaire. A l'heure où l'Iran continue de défier la communauté internationale (voir page 5) et alors que la crainte d'une coopération nucléaire clandestine entre la Syrie et la Corée du nord inquiète de nombreux États (voir encadré page 3), cet attachement est particulièrement bienvenu.

Sans entrer dans le détail des propositions, notons ici l'intérêt prononcé pour le contrôle de la fourniture de combustible nucléaire aux États non dotés de l'arme nucléaire (ENDAN), la volonté de voir entrer en vigueur le Traité d'interdiction complète des essais (TICE) et de voir débiter des négociations pour l'adoption d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires (« *Fissban treaty* »). Au titre des garanties et du respect du traité, l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) a insisté sur l'importance du Protocole additionnel aux

### **Les initiatives françaises pour le désarmement**

Principale initiative du Prepcom de 2008 en matière de désarmement, le plan d'action français annoncé par le Président de la République lors du discours de Cherbourg, le 21 mars 2008, comprend huit points :

- « ratification universelle du traité d'interdiction complète des essais nucléaires,
- démantèlement de tous les sites d'essais nucléaires, de manière transparente et ouverte à la communauté internationale;
- ouverture sans délai de la négociation à la Conférence du désarmement d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires;
- mise en place d'un moratoire immédiat sur la production de ces matières;
- mise au point entre les cinq puissances nucléaires reconnues par le TNP de mesures de transparence;
- ouverture de négociations sur un traité interdisant les missiles sol-sol de portées courte et intermédiaire;
- adhésion et mise en œuvre par tous du Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques;
- en parallèle, mobilisation dans tous les autres domaines du désarmement. »

Ce plan d'action a été largement rappelé dans les déclarations du représentant français, l'ambassadeur Jean-François Dobelle. A la lecture du « résumé factuel » du président de la conférence (voir page 3), la thématique du désarmement a occupé une bonne place au Prepcom de 2008 et les initiatives françaises ont été soulignées, parmi les « *recent moves towards nuclear disarmament by some nuclear-weapon states* » (§ 10).

De manière générale, le discours de Cherbourg a reçu un excellent accueil auprès des délégations occidentales en général, belge, britannique, japonaise, canadienne ou encore sud-coréenne en particulier. Il a également éveillé l'intérêt de nombreuses ONG invitées par la Représentation française à une présentation des positions de la France, lundi 28 avril 2008.

Par ailleurs, en mettant en avant ses initiatives pour le désarmement, la France a pu faire valoir l'absence de lien mécanique entre le désarmement et la non-prolifération, « linkage » rhétorique qui ne manque pas, traditionnellement, de figer des positions adverses dans le processus d'examen du TNP.

### **Prochaines échéances**

La troisième session du Comité préparatoire de la conférence d'examen de 2010 du TNP se tiendra à New York du 04 au 15 mai 2009. Elle sera présidée par l'ambassadeur Boniface Guwa Chidyausiki (Zimbabwe). La huitième conférence d'examen du TNP se tiendra à New York du 26 avril au 21 mai 2010.

## DOSSIER SPECIAL : PREPCOM 2008

accords de garanties de l'Agence (aujourd'hui, le Protocole additionnel n'est mis en œuvre que dans 87 États) : « *a key step in the evolution of the IAEA safeguards system* ». Cette insistance a été relayée par bon nombre de délégations, dont celle de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège ou encore de l'Afrique du sud (« un instrument indispensable »). Enfin, de très nombreuses propositions ont été faites pour mieux encadrer le droit au retrait du traité (art. 10).

### La déclaration des P-5

La dernière matinée de la conférence (vendredi 9 mai) s'est ouverte sur l'intervention de l'ambassadeur britannique John Duncan pour le P-5 (France, États-Unis, Royaume-Uni, Chine, Russie). L'initiative, qui n'avait pas été prise depuis la conférence d'examen de 2000, indique une cohésion retrouvée entre les EDAN, signe encourageant dans la perspective de la conférence de 2010. Cinq points d'accord méritent d'être relevés :

#### Le cas syrien

Source habituelle de controverses, la mise en œuvre de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient (création d'une zone exempte d'armes de destruction massive) est apparue comme un enjeu politique particulièrement sensible cette année. En effet, la présentation par les États-Unis d'éléments concernant la coopération entre la Syrie et la Corée du nord pour la construction d'un réacteur nucléaire clandestin sur le territoire syrien est un nouveau motif d'inquiétude pour la communauté internationale.

Nombre de délégations ont fait part de leurs préoccupations et demandé à la Syrie de coopérer avec l'AIEA « pour clarifier la situation » (déclaration canadienne). Exerçant à plusieurs reprises son droit de réponse, la délégation syrienne a contribué à alimenter l'inquiétude par un argumentaire systématiquement éluif relayé par la délégation iranienne. Sur ce plan, le Prepcom de 2008 restera malheureusement marqué par les passes d'armes entre la Syrie et l'Iran d'un côté, les Occidentaux de l'autre, en attendant que la question de fond puisse être enfin traitée.

1. Le Prepcom 2008 est jugé constructif et substantiel.
2. Les défis de la prolifération nucléaire doivent être relevés en utilisant tous les formats multilatéraux (processus d'examen du traité, partenariats et initiatives pertinentes, universalisation du protocole additionnel).
3. L'entreprise du désarmement telle que formulée par l'article 6 du TNP concerne tous les États parties au traité et le désarmement nucléaire ne peut être envisagé indépendamment de l'état de la prolifération des armes nucléaires dans le monde.
4. Sur ce plan, l'Iran est le seul État à être nommé comme source de préoccupations pour les P-5 qui, par ailleurs, affirment leur soutien au processus de dénucléarisation de la péninsule coréenne dans le cadre des Pourparlers à six.
5. Enfin, la coopération en matière d'énergie nucléaire civile est fortement encouragée conformément à l'article 4 et aux obligations de non-prolifération du traité.

#### Quel rapport final?

Jeudi 8 mai, l'ambassadeur Yelchenko avait distribué, conformément aux décisions prises en 1995 et confirmées dans le document final de la conférence d'examen de 2000, un « résumé factuel » de l'ensemble des débats (<http://www.reachingcriticalwill.org/legal/npt/prepcom08/WP/fact-sum.pdf>), conjointement à un projet de rapport procédural de clôture, et susceptible de lui être annexé avec l'accord des délégations.

Ce résumé de 11 pages et 63 paragraphes n'a pu être annexé au rapport final. Faut-il le regretter et y voir un signe d'échec? La même impossibilité s'était trouvée au Prepcom de 2007 à Vienne, qui n'avait pas empêché la session d'être, de l'avis général, riche et constructive. De fait, l'ambition même d'un résumé de l'ensemble des débats et positionnements n'a pas vocation à générer le consensus mais à fournir une base de travail pour la prochaine session du Comité préparatoire. Le résumé du président Yelchenko a finalement été enregistré comme document de travail. Il reste que les commentaires iraniens selon lesquels ce texte est « trompeur » et « déséquilibré » ont marqué la dernière matinée de la conférence (voir page 3).

#### La voix de l'Union européenne

Conformément au calendrier européen, c'est la Slovénie qui s'est exprimée au nom de l'UE au cours de ce second Prepcom. Malgré le long blocage de la session de 2007, l'UE avait alors estimé que les trois jours de débats s'étaient déroulés dans un « esprit positif et constructif. » Les 27 ont réitéré leur satisfaction globale cette année. Dans le détail, deux positions ont été fermement défendues :

1. *"The UE considers that comprehensive safeguards agreements and additional protocols now constitute the IAEA verification standard."* L'UE appelle à ce qu'une décision soit prise en ce sens dans le cadre du cycle d'examen actuel du traité.
2. *"We urge, during this Review cycle, the adoption of measures to discourage withdrawal, including suspension of nuclear cooperation."* En cas de notification de retrait, le rôle central du Conseil de sécurité des Nations Unies a été souligné dans l'arbitrage final des causes invoquées par un État pour se retirer. L'UE attend que la conférence d'examen de 2010 prenne des décisions sur ce chapitre.

A propos de l'article 4 du traité et de la protection du cycle du combustible nucléaire contre les risques de prolifération, les 27 ont fait valoir une position ouverte : « *The EU is of the opinion that different proposals are welcome.* »

## ENJEUX PAYS : BIOLOGIQUE, CHIMIQUE, VECTEURS

### BIOLOGIQUE / CHIMIQUE

#### Le financement des programmes de défense biologique américains depuis 2001

Depuis 2001, les États-Unis ont relancé un vaste programme de recherche biologique destiné à prévenir l'utilisation d'armes biologiques par des groupes terroristes et à en limiter les éventuelles conséquences. Pour la seule année 2008, les États-Unis prévoient d'y allouer 6,7 milliards de dollars. En valeur cumulée, 44,9 milliards de dollars ont été investis depuis 2001. S'y ajoute le financement assuré par le BioShield Act (2004, P.L. 108-276), d'un montant de 5,6 milliards sur 10 ans. Ces programmes sont répartis auprès de 11 agences et départements, les Départements de la défense et de la santé s'arrogant la part du lion avec respectivement 10,1 milliards et 27,5 milliards de dollars sur la période 2001-2008.

Caractéristique inhérente au domaine biologique, l'objectif du programme américain peut apparaître comme techniquement ambigu, une part substantielle des fonds étant allouée au secteur de la recherche et de la lutte contre les agents infectieux dont les finalités peuvent être défensives comme offensives. 40% des budgets (soit 20 milliards cumulés jusqu'en 2008) ont été dépensés dans des programmes corrélés, notamment dans le développement de laboratoires P-4 (10% de ce budget). Les investissements dans les programmes de détection ou de prévention sont nettement moins importants et relativement éclatés. Les budgets alloués à la *Cooperative Threat Reduction* ont quant à eux été assez faibles (503 millions depuis 2001) et n'ont produit dans l'ensemble qu'un résultat décevant. Le budget 2008 devrait cependant concrétiser une hausse substantielle (200 millions par an sur les 5 à 10 ans à venir), la Russie et la Biélorussie, jugées peu coopératives, étant délaissées au profit des autres États de la CEI.

Par ailleurs, la mise en œuvre de BioShield s'est révélée complexe : la gestion des financements, la sélection des entreprises et le développement des programmes de recherche hautement sécurisés réalisés en interaction entre différentes agences gouvernementales et le secteur privé est une tâche délicate, qui n'offre pas de garanties de résultats. Ainsi, sur les 1,8 milliards de dollars de contrats conclus avec le secteur privé, 78% des fonds sont allés vers des recherches sur la bactérie du charbon et 20% sur la toxine botulinique. En décembre 2006, les contrats liés aux recherches sur la bactérie du charbon ont été résiliés, faute de résultats. En dépit de cet échec, ce volet de BioShield devrait être maintenu.

#### Retour sur le document final de la deuxième conférence d'examen de la CIAC

Le Document final de la 2<sup>ème</sup> conférence d'examen de la CIAC illustre certaines des difficultés auxquelles celle-ci a été confrontée. On notera l'absence de référence à la résolution 1540, du fait d'une opposition absolue de l'Iran. Cette absence ne saurait cependant cacher les progrès dont témoigne ce document, qui marque la volonté d'une majorité d'États de renforcer les capacités de l'OIAE dans le domaine de la non-prolifération.



Crédit photo : OIAC

Ainsi, les multiples difficultés liées au rééquilibrage de la vérification entre les installations fabriquant des produits des 3 tableaux et celles fabriquant des produits chimiques organiques définis (PCOD) ont-elles été partiellement résolues, une majorité d'États s'accordant désormais sur le danger que celles-ci peuvent représenter. Paradoxalement cependant, le document final traduit aussi les limites que rencontre la Convention dans sa prise en charge de l'utilisation d'agents toxiques, notamment à propos des incapacitants.

Au final, les discussions ont certes mis en évidence les divergences qui opposent les États, mais elles ont aussi démontré que l'immense majorité d'entre eux reste attachée au processus de désarmement et de non-prolifération chimique.

### VECTEURS

#### Armes nucléaires tactiques russes : quels vecteurs ?

Le durcissement des rapports entre la Russie et l'OTAN, le déséquilibre conventionnel persistant entre les forces russes et occidentales et les questions soulevées sur l'avenir du traité FNI replacent dans l'actualité la problématique des forces nucléaires tactiques russes. Dans un contexte où l'OTAN ne dispose plus que d'une capacité nucléaire tactique résiduelle, la Russie perçoit ces systèmes comme des éléments essentiels de sa dissuasion, plus particulièrement dans une perspective de « désescalade » qui rappelle, par certains égards, la phraséologie de l'OTAN dans les années 1960-1970. A ceci près que la Russie alignerait entre 2 300 et 3 000 ogives opérationnelles et 8 000 à 10 000 têtes en réserve et que le déploiement annoncé d'un système antimissile en Europe centrale justifie une posture plus préemptive.

L'opacité qui règne sur le nombre de têtes se retrouve au niveau des vecteurs. Les SS-21 en service dans l'armée de terre disposent d'une capacité duale, et de fortes présomptions portent sur le SS-26M dont l'entrée en service est sans cesse remise depuis 1999. Si la très courte portée du SS-21 n'en fait pas *a priori* un outil adapté aux frappes, certains experts affirment que des charges d'artillerie nucléaire demeureraient disponibles, impliquant le maintien d'une option de frappe nucléaire de théâtre dans laquelle les SS-21 s'intègrent parfaitement. Dans le domaine aérien, les vecteurs demeurent plus nombreux tant dans l'aviation à capacité stratégique (Tu-22M, Tu-95, couplés à des systèmes AS-4, AS-16 et bombes à gravité auxquels s'ajoutent les 15 Tu-160 et 63 Tu-95H comptabilisés dans START) que tactique (Su-24, Su-25 et chasseurs bombardiers). La distribution des charges est inconnue, tant au niveau de l'armée de terre que de l'armée de l'air.

C'est néanmoins dans le secteur naval et anti-aérien que l'opacité est la plus totale, la Russie déployant selon toute probabilité des systèmes nucléaires embarqués sur sous-marins et sur navires (torpilles, missiles mais aussi charges de profondeur). La plupart des systèmes anti-aériens à longue portée sont présumés disposer d'une capacité nucléaire.

## REGLEMENT DES CRISES

### **L'Iran au Prepcom 2008**

Les Comités préparatoires (Prepcom) aux conférences d'examen du TNP se suivent mais se ressemblent-ils ? Alors que l'Iran avait choisi de bloquer les débats six jours durant lors du Prepcom de 2007 à Vienne, l'isolement qu'avait généré une telle posture, au sein du Mouvement des pays non alignés (NAM) lui-même, a sans doute convaincu Téhéran de modifier sa stratégie lors de la deuxième session, à Genève. A l'inverse, il semble bien que la délégation iranienne a cette année choisi d'utiliser le Prepcom comme tribune pour en découdre avec la communauté internationale en général, avec les États-Unis en particulier. Il est vrai que le pays bénéficiait opportunément du soutien affiché de la Syrie (voir « *Le cas syrien* », page 3).

Documents de travail, rapports, déclarations et droits de réponse, la délégation iranienne a donc multiplié les prises de position, deux mois après l'adoption d'une nouvelle résolution de sanctions à son encontre par le Conseil de sécurité des Nations Unies (résolution 1803 du 3 mars 2008, voir *ONP N°25*).

Sur le fond, l'argumentaire iranien n'a pas sensiblement évolué et la virulence des attaques à l'encontre d'Israël, des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni indique une volonté de s'obstiner en dépit des avertissements très clairs formulés par la communauté internationale. Utilisant son droit de réponse lors de la dernière matinée de débats, vendredi 9 mai 2008, l'ambassadeur iranien M. Soltanieh a revendiqué pour son pays la mise en œuvre d'activités d'enrichissement de l'uranium, alors que la suspension de telles activités est expressément demandée par le Conseil de sécurité.

Notons encore que si le Prepcom de 2008 s'est abondamment penché sur la question de l'encadrement du droit au retrait du traité (article 10), la délégation iranienne n'a estimé son examen « ni urgent, ni nécessaire ». Enfin, l'Iran s'est distinguée par un discours critique en quinze points du « résumé factuel » du président ukrainien du Prepcom, l'ambassadeur Yelchenko, pointant oublis, erreurs et insuffisances. Remercée par un président imperturbable, la délégation iranienne a ensuite repris sa joute verbale avec le représentant des États-Unis, M. Christopher Ford.

Le pays ne se prive donc pas de faire valoir ses critiques à l'égard d'un traité, le TNP, historiquement discriminatoire et soumis à des controverses dont de nombreux États se font également l'écho, au sein du NAM en particulier. Mais l'Iran offre le cas particulier d'être un État qui ne respecte pas ses obligations auprès de l'AIEA. Dans ces conditions, le choix de ne pas bloquer les débats de fond cette année à Genève n'a pas suffi à rendre crédibles ses positions. Sur ce plan, force est de constater que les Comités préparatoires se suivent et se ressemblent.

### **Corée du nord : la crise syrienne comme outil de négociation ?**

La crise entre la communauté internationale et la Corée du nord semble prendre deux chemins divergents. Les deux derniers mois ont vu se succéder une série d'échanges entre les deux pays, aboutissant le 10 mai 2008 à la livraison d'une volumineuse documentation portant sur le programme nord-coréen de retraitement du plutonium. Aucune référence publique n'a été faite à l'égard d'un programme d'enrichissement de l'uranium. Ce geste de bonne volonté coïncide avec la mise en cause de Pyongyang sur la question de la coopération nucléaire avec la Syrie. La conférence de presse tenue par Sung Kim (directeur du bureau des affaires nord-coréennes du Département d'État) le 13 mai 2008 laisse très indirectement entendre que la coïncidence entre la livraison de la documentation – probablement réunie depuis un certain temps par la Corée du nord – et le « déclenchement » de la crise syrienne ne serait pas forcément fortuite.

Il est certain que les négociateurs américains disposent désormais de plus de marge de manœuvre à l'égard de la Corée du nord, à un moment où la posture de négociation de l'Administration était soumise à une critique croissante aux États-Unis mêmes. Or il est essentiel que Washington soit en mesure d'exercer une pression auprès de Pyongyang tout en démontrant que le processus de négociation est sur une bonne voie : dernièrement, la Corée du nord a ralenti le rythme de retrait des barres des combustibles du réacteur du Yongbyon, dans l'attente d'un geste de réciprocité de la part des États-Unis (retrait de la liste des États sponsors du terrorisme, du *Trading with the Enemy Act*, et livraison de pétrole en provenance de Chine et de Corée du sud), retardant la perspective de mise hors service définitive de sa capacité de production de plutonium.

Dans ce nouveau contexte, les États-Unis semblent désormais considérer que les négociations pourraient avancer favorablement, y compris sur le sujet de la vérification.

Pour un rappel de la crise entre la communauté internationale et la Syrie, voir l'article de David Santoro publié sur le site Internet du CESIM : "*The North-Korean-Syrian Connection : Take it Seriously But Address It Wisely*", *Note d'actualité*, 1er mai 2008, [http://www.cesim.fr/fichiers/Syrie\\_Coree\\_du\\_nord.pdf](http://www.cesim.fr/fichiers/Syrie_Coree_du_nord.pdf)



## MISCELLANÉES

### **Le Conseil de sécurité proroge de trois ans le mandat du Comité 1540**



Le Conseil de sécurité adopte la résolution 1810. Photo # 175462 UN Photo/Devra Berkowitz

Deux ans après l'adoption de la résolution 1673 (27 avril 2006), le Conseil de sécurité (CSNU) a une nouvelle fois prorogé le mandat du Comité chargé de suivre la mise en œuvre de la résolution 1540 (28 avril 2004), pour trois ans. La résolution 1810 a été adoptée à l'unanimité vendredi 25 avril 2008.

Membre non permanent du CSNU jusqu'à janvier 2009, l'Afrique du sud présidait alors le Conseil ; or le positionnement de ce pays à l'égard de l'esprit comme de la méthode de la

résolution 1540 a toujours été très critique. Sans réelle surprise pour tant, Pretoria n'a pas freiné l'adoption de la résolution 1810, la diplomatie sud-africaine restant soucieuse de concilier les intérêts des puissances occidentales et des pays du sud, parmi lesquels figurent les États les plus réservés à l'égard du mécanisme. Dans un communiqué de presse du 29 avril 2008, l'ambassadeur George Nene a expliqué le vote sud-africain en ces termes: « *South Africa voted in favour of the resolution in the spirit of cooperation and to help secure a consensus decision in the Security Council. This is notwithstanding the fact that the language in the resolution is far from ideal.* »

Sur le fond, ce texte de 15 paragraphes s'inscrit dans la continuité des résolutions précédentes, insistant sur les activités d'« *outreach* », d'assistance aux États qui en font la demande pour l'application des dispositions de la résolution 1540, et de coopération bilatérale, régionale et sous-régionale. 150 États ont adressé un premier rapport de mise en œuvre (ils

étaient 137 à la mi-novembre 2007), parmi lesquels 100 ont adressé des informations complémentaires.

### **Prochaines échéances**

25/06/2008 : date limite pour fournir au Comité un point de contact étatique

31/07/2008 : date limite de remise au CSNU du rapport biennal du Comité

31/01/2009 : date limite d'examen complet de l'état de la mise en œuvre de la résolution 1540 par le Comité

25/04/2011 : prochaine échéance du mandat du Comité

Enfin, le Comité 1540 devra désormais fournir au CSNU « un programme de travail annuel avant la fin du mois de janvier de chaque année » (§ 9).

### **Texte de la résolution 1810**

<http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N08/318/65/PDF/N0831865.pdf?OpenElement>

### **La lutte contre le financement de la prolifération**

Les multiples affaires de prolifération inter-étatiques clandestines ont mis en évidence l'importance des réseaux de financement de la prolifération. L'existence d'un savoir faire nucléaire au Pakistan et en Corée du nord a vu l'émergence d'un marché de la prolifération destiné à alimenter les pays demandeurs (Irak, Libye, Iran). Les enjeux sont plus financiers que politico-stratégiques. La nécessité de recourir à des intermédiaires et de se procurer une partie des outils industriels auprès d'entreprises propres donne au système bancaire une place centrale dans le processus de prolifération, le plus souvent à son corps défendant.

Depuis 2007, la lutte contre les financements illicites est à l'ordre jour du G-8 (Gleneagle et Heiligendamm), des Nations Unies (résolutions 1540, 1718, 1737, 1747), de l'Union européenne et désormais du Groupe d'Action Financière (GAFI). L'adoption de règles communes demeure cependant un exercice difficile, puisque nombre de pays ne disposent pas des législations adaptées, alors que les pays clés tels que l'Iran sont hostiles à toute modification de leur système national.

De fait, convaincre le secteur bancaire et, dans certains cas, les administrations de tutelle du rôle que les transferts financiers jouent dans la facilitation de la prolifération, des risques que cela peut représenter et de la nécessité d'adopter des instruments de prévention est une tâche essentielle. Il convient donc que les États, en coopération avec leurs institutions financières, élaborent un ensemble de mesures permettant de traiter ce problème, en donnant au secteur financier les outils pour le faire. Il convient également que les organisations internationales accompagnent ce mouvement. Ainsi, si le GAFI a étendu son mandat aux tâches de non-prolifération en février 2008, l'Union européenne n'a pas encore adopté de règles spécifiques.

Si l'adoption de règles internationales permettra probablement d'accroître la vigilance des banques, l'affaire de la *Banco Delta Asia* (BDA), banque chinoise de Macao mise à l'index par les États-Unis dans le cadre de la section 311 du *Patriot Act* (blanchiment et financement du terrorisme), démontre que même dans le cadre de législations nationales adaptées, la mise en œuvre de mesures contre le financement de la prolifération est un exercice complexe, qui relève avant tout de la pression exercée contre un État. L'affaire a explicitement servi à Washington à exercer une pression sur Pyongyang mais dans les faits, bien que la BDA ait été accusée de participer au programme proliférant de la Corée du nord, les charges pesant contre elle ont dû être levées. Les États-Unis ont adopté un volet complémentaire à la section 311 du *Patriot Act*, l'*Executive Order* 13382 (financement de la prolifération), qui recense actuellement 62 individus, banques et sociétés soupçonnés de prolifération et sur lesquels pèsent des sanctions. Il est à souligner qu'à côté de nombreuses entreprises et intermédiaires syriens et iraniens, et de deux sociétés exportatrices chinoises majeures, les sociétés nord-coréennes en sont quasiment absentes.

## RECHERCHE : PUBLICATIONS ET RESSOURCES WEB

« **Living with ambiguity, nuclear deals with Iran and North Korea** », Robert Litwak, *Survival*, n°50/1, 2008

Suite à la publication du *National Intelligence Estimate* (NIE) 2007 qui vise à dater la réalité du programme nucléaire militaire iranien, Robert Litwak évalue les grandes orientations de la politique de l'Administration Bush en matière de lutte contre les programmes proliférants.

Sur un fond d'action préemptive ou préventive, les États-Unis privilégient alternativement la modification du comportement des États proliférants ou le changement de régime afin de juguler les programmes de prolifération. En replaçant cette perception dans le contexte de l'invasion de l'Irak, de l'abandon du programme nucléaire libyen et des crises nord-coréenne et iranienne, l'auteur montre que l'Administration a su adopter une ligne adaptative en nombre d'occasions (Libye et dans une moindre mesure Corée du nord), y compris dans la menace de l'usage de la force, sans toutefois échapper à des idiosyncrasies doctrinales qui l'ont également conduite à l'échec (Iran).

Litwak estime ainsi que l'orientation surprenante du NIE 2007 reflète une prise en compte plus fine de la perception iranienne quant à la possession d'une arme nucléaire opérationnelle, incitant l'Administration à prendre en compte la réalité des motivations iraniennes pour négocier avec Téhéran.

**The Challenge of Nuclear-Armed Regional Adversaries**, David Ochmanek, Lowell H. Schwartz, Rand Corporation, monographie, 2008

Dans une perspective d'emploi de la force, l'émergence de puissances nucléaires régionales pose un problème de fond aux États-Unis en faisant resurgir des problématiques de guerre froide, associées aux concepts d'irrationalité des États proliférants non démocratiques.

Les auteurs font ainsi remarquer que les arsenaux nucléaires régionaux ne représentent qu'un faible investissement au regard de l'investissement conventionnel nécessaire pour dissuader la puissance américaine. Le choix du nucléaire répond donc à une option de sécurité majeure, mais déstabilisante puisque la perspective d'une confrontation avec les États-Unis pourrait inciter les responsables de ces États à menacer d'activer leur arsenal dans l'hypothèse d'une frappe de décapitation conventionnelle contre les infrastructures de commandement et de décision, ou de l'activer en cas de frappes anti-forces (problématique « *use them or lose them* »).

Cette logique justifie l'abandon d'une posture purement dissuasive au profit du développement de capacités préventives et anti-missiles mais implique également, si ces capacités ne sont pas effectives, d'éviter la confrontation militaire ou de la restreindre à un niveau acceptable pour l'adversaire concerné.

« **Treating proliferation and onchological approach to the spread of nuclear, biological and chemical weapons** »

David Santoro, chercheur associé au CESIM, a soutenu sa thèse en « *Philosophy in Management* » au printemps 2008 à l'université Macquarie à Sidney, dont il est membre du *Center for Policing, Intelligence and Counter-terrorism* (PICT). Cette thèse offre une approche brillante et inventive du paradigme de la non-prolifération, de son contenu conceptuel, de son histoire et de ses outils. Elle est basée sur l'utilisation d'une analogie originale entre la prolifération des armes de destruction massive et les processus cancéreux à l'œuvre dans un organisme vivant. Dans cette perspective, D. Santoro présente une construction complexe où interviennent toutes les problématiques stratégiques et politico-diplomatiques de la prolifération, ainsi qu'une analyse bien articulée du lien entre dissuasion et non-prolifération.

L'analogie non orthodoxe utilisée dans ce travail est à la fois un outil conceptuel et une aide méthodologique intéressante, qui donne du poids à quelques arguments traditionnels de la non-prolifération. Naturellement, comparaison n'est pas raison, et il convient d'en déduire, non pas que la prolifération est un processus pathologique qui menace la vie même du système international, mais qu'elle est un processus naturel et inévitable que, pour autant, il convient de prévenir, détecter, pallier et traiter.

« **Taking nuclear disarmament seriously : What should be done with the nuclear industry?** »

Mercredi 23 avril 2008, James Acton, « *Lecturer* » au King's College, était l'invité du cycle de rencontres sur la non-prolifération des armes de destruction massive et le désarmement, organisé par l'IRIS avec le soutien de la Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense. Il s'y est exprimé sur les enjeux industriels attachés à l'hypothèse de « monde exempt d'armes nucléaires ».

Selon lui, si la clé d'un monde exempt d'armes nucléaires réside dans le renforcement des garanties, celui-ci nécessiterait, pour l'organe chargé de la mise en œuvre, une très forte capacité de détection (« *how high is high enough?* »), rapide à déployer (« *timely enough* »), et capable de produire des preuves convaincantes (« *convincing evidence* »). Or, aussi technique que ce défi puisse paraître, il demeure largement politique (la validité d'une preuve, par exemple, peut toujours être remise en cause).

James Acton a ensuite fait état de plusieurs stratégies communément avancées pour améliorer le contrôle de l'industrie nucléaire : renforcer le système des garanties de l'AIEA, mettre en place des contrôles physiques préventifs au cœur des équipements du cycle du combustible, ou encore internationaliser celui-ci, en insistant, là encore, sur l'enjeu essentiellement politique au cœur de chacune de ces stratégies. En définitive, ce chercheur curieux de criminalistique nucléaire (« *nuclear forensics* »), discipline technico-politique par excellence, a appelé à la participation active des États non dotés de l'arme nucléaire aux discussions sur le désarmement, ainsi qu'au « *delinkage* » de la non-prolifération et du désarmement dans les instances internationales. Un problème, on en conviendra, plus politique que technique.

## DOSSIER SPECIAL PREPCOM 2008 : LES « SIDE EVENTS »

Organisés par les délégations comme par les Organisations non gouvernementales (ONG) et les instituts de recherche, un certain nombre de séminaires ont jalonné le Prepcom de 2008 qui s'est tenu à Genève du 28 avril au 9 mai. Il s'agit là de l'une des particularités du cycle d'examen du TNP qui associe étroitement, sur accréditation, la société civile au déroulement des débats. Le dernier paragraphe (§63) du résumé factuel du président Yelchenko encourage d'ailleurs vivement cette participation : « *States parties emphasized the value of the involvement and contribution of civil society in the process of reviewing the treaty.* » Le CESIM exploite cette opportunité depuis la conférence d'examen de 2000 et était présent, en compagnie de 63 ONG et instituts, au Prepcom de 2008.

Parmi les sujets traités en « *side events* », le Traité d'interdiction complète des essais (TICE) et la question des usages pacifiques de l'énergie nucléaire ont donné lieu, en particulier, à deux événements.

### « *The Entry Into Force of the CTBT : New Opportunities* » (Patricia Lewis, UNIDIR)

Présidé par le directeur de l'UNIDIR, Patricia Lewis, ce séminaire visait à promouvoir l'entrée en vigueur du TICE, « une idée de 40 ans », a souligné Rebecca Johnson (Acronym Institute), qui intervenait avec Alexander Kmentt, assistant spécial auprès du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'OTICE, l'ambassadeur Tibor Toth.

Rebecca Johnson a rappelé la nécessité que soit exercé un 'leadership' par quelques États, la variable clé que représente la ratification du traité par les États-Unis (« *China is waiting for the US* »), le rôle que peuvent jouer les petits États et la société civile dans l'exercice d'une pression politique constante pour l'entrée en vigueur.

Alexander Kmentt a présenté les tâches de l'Organisation du TICE (OTICE), assurant : « *we are very close to fulfilling the mandate.* » Un premier exercice intégré d'inspections sur site doit être mené à partir de septembre 2008 sur l'ancienne base soviétique de Semipalatinsk (Kazakhstan), qui réunira une centaine de personnes. Il reste que les inspections ne pourront être menées qu'après l'entrée en vigueur du traité. A. Kmentt a fait valoir deux arguments d'incitation en ce sens : accessible à tous les États membres, le mécanisme de l'OTICE est « transparent et démocratique ». Il pourra en outre être adapté à de nombreux usages pacifiques, tels que la surveillance des changements climatiques.

### « *Pour un développement responsable des usages pacifiques de l'énergie nucléaire* » (François-Xavier Deniau, France)

Organisée par la délégation française jeudi 8 mai 2008, cette présentation de l'ambassadeur François-Xavier Deniau, Représentant permanent de la France à Vienne, avait pour objectif de clarifier la position de la France dans un contexte mondial de « renaissance nucléaire ».

Rappelant le discours du président Sarkozy prononcé lors de la conférence sur le changement climatique aux Nations Unies en septembre 2007, selon lequel « la France est prête à aider tout pays qui souhaite se doter du nucléaire civil », l'ambassadeur Deniau a annoncé la création de l'agence « France Nucléaire International » (Conseil des ministres, mercredi 7 mai 2008), destinée à apporter aux activités d'exportation de la filière son expertise en termes de sûreté, de sécurité et de respect de la norme de non-prolifération. Il a en outre rappelé les avantages d'une approche très concrète de la question : « *the market works very well.* »

Se voulant non discriminatoire, l'approche française relève de la lettre de l'article 4 du TNP : le droit aux usages pacifiques de l'énergie nucléaire est conditionné par le respect des obligations de non-prolifération du traité, respect d'autant plus assuré que progressera l'universalisation du protocole additionnel aux accords de garanties de l'AIEA.

#### Liens utiles

- Site Internet du *Acronym Institute for Disarmament Diplomacy* : <http://www.acronym.org.uk/>
- Site Internet de *Reaching Critical Will* : <http://www.reachingcriticalwill.org/>
- Pour retrouver les comptes-rendus des principaux « *side events* » du prepcom de 2008, voir : <http://www.reachingcriticalwill.org/legal/npt/nirindex.html#2008>

## AGENDA

### CONFÉRENCES

16/06/2008 : "The Nuclear Nonproliferation Treaty at Forty : Addressing Current and Future Challenges", Arms Control Association, Washington. Informations : [aca@armscontrol.org](mailto:aca@armscontrol.org)

### ÉVÉNEMENTS

16-20/06/2008 : Session plénière du GAFI, Londres  
02-06/06/2008 : Réunion du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, Vienne  
28-29/05/2008 : Cinquième anniversaire de la PSI, Washington

Retrouvez sur le site Internet du CESIM tous les bulletins de l'Observatoire ainsi que, chaque semaine, l'essentiel de l'actualité de la non-prolifération et du désarmement : [www.cesim.fr](http://www.cesim.fr)

#### OBSERVATOIRE de la NON PROLIFÉRATION

Bernard Sitt, directeur (Chronique), Benjamin Hautecouverture, Chargé de recherche (conception / rédaction), Stéphane Delory, Chargé de recherche (rédaction). Contact : [observatoire@cesim.fr](mailto:observatoire@cesim.fr)